



**HAL**  
open science

## Le Folgoët, collégiale Notre-Dame

Jean-Marie Guillouet

► **To cite this version:**

Jean-Marie Guillouet. Le Folgoët, collégiale Notre-Dame. Congrès archéologique de France - Finistère (2007), 2007, France. pp.166-176. halshs-00557740

**HAL Id: halshs-00557740**

**<https://shs.hal.science/halshs-00557740v1>**

Submitted on 20 Jan 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## La collégiale Notre-Dame du Folgoët

par Jean-Marie Guillouët

### Historique de l'église

L'église Notre-Dame du Folgoët est indissociable du souvenir du miracle de sa fondation d'où elle tire peut-être son nom de « Foll Coat » ou « fou du bois<sup>1</sup> ». Aux alentours du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, un innocent du nom de Salomon (Salaün en breton) résidait dans les bois entourant Lesneven, à proximité d'une fontaine. Selon la légende, il ne put apprendre de toute sa vie que les mots « Ave Maria » qu'il allait en répétant constamment. Après sa mort, un lys poussa sur sa sépulture, qui portait ces deux mots inscrits en lettres d'or sur ses pétales. Ce miracle et la dévotion qu'il suscita rapidement à l'échelle du duché sont à l'origine de la fondation de l'église actuelle où s'observe encore, immédiatement à l'est du chevet plat, la fontaine près de laquelle le saint innocent avait sa demeure ordinaire.

La source la plus ancienne de cette légende paraît être la relation laissée par Jean de Langoueznou, abbé de Landevenec de 1344 à 1362, qui déclare avoir été le témoin direct du miracle<sup>2</sup>. Ce texte, aujourd'hui disparu, paraît pourtant n'avoir été connu qu'après le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Le récit légendaire apparaît en effet pour la première fois sous la plume de Pascal Robin, seigneur du Faux<sup>3</sup>, dont le récit est collecté par René Benoist (1521-1608) dans son *Histoire, vie et légendes des saintz*, publiée avec J. Tigeon à Paris en 1577<sup>4</sup>. Le récit est

---

1. Un répertoire étymologique de la toponymie bretonne, établi en 1940 par William B. S. Smith, conteste l'exactitude de cette traduction (« De la toponymie bretonne. Dictionnaire étymologique », *Language*, vol. 16, n° 2 (avril-juin 1940), p. 3-136, en particulier p. 50). Claude Le Menn reconnaît pour sa part dans « fol » une forme du mot « feuille », traduisant donc Folgoët par « bois de feuillus » (Cl. Le Menn, *Étonnants Léonards*, Spézet, 2007, p. 25).

2. Selon René Benoist, Jean de Langoueznou écrit : « j'ay esté présent au micacle cy-dessus, l'ay veu et ouy, et si l'ay mis par escrit » (Cl. Le Menn, *op. cit.* note 1, p. 25). Ce personnage n'apparaît cependant pas dans les listes des abbés de Landevenec.

3. Pascal Robin est né à Angers en 1538 et vivait encore en 1584 selon M. de Beauchamps (*Recherches sur les théâtres de France*, Paris, Prault, 1735, t. I, p. 447).

4. *L'histoire, vie et légendes des saintz... le tout escript en latin par Aloysius Lypomanus et autres... Plus est adjousté un docte opusculé contenant la manière de proposer et lire utilement les légendes des saintz, pris du livre des Opusculés de N. M. René Benoist*, Paris, M. de Roigny, 1577. Clerc d'origine angevine, René Benoist devint le confesseur de la reine Marie Stuart, qu'il suivit en Écosse, avant d'être pourvu de la cure de Saint-Eustache de Paris en 1569 où il acquit une certaine renommée. Il devint par la suite confesseur d'Henri IV.

Jean-Marie Guillouët, « Le Folgoët, collégiale Notre-Dame », dans *Congrès archéologique de France (Finistère – 2007)*, 2009, pp. 166-176.

ensuite rapidement repris dans la littérature puisqu'il apparaît chez Albert Le Grand en 1636-1637<sup>5</sup>, ce dernier s'étant manifestement largement inspiré des travaux de son arrière grand-oncle, Yves Le Grand, aumônier du duc François II et doyen de la collégiale<sup>6</sup>.

Au-delà de ces informations textuelles sur la légende de fondation de l'église, des mentions d'archives viennent éclairer quelque peu l'histoire de la construction de l'édifice lui-même. La date du miracle de Salaün est, en premier lieu, l'objet d'opinions divergentes. Lucien Lécureux, à partir du texte d'Albert Le Grand, qui ne mentionne pourtant que la date de 1358, le place en 1360<sup>7</sup>. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le marquis de Coëtlogon situe la mort de Salaün vers 1358 mais sans plus de certitudes que ses prédécesseurs<sup>8</sup>. Quoi qu'il en soit de ce débat, la date attribuée au miracle est toujours antérieure à 1364. La victoire de Jean de Montfort sur Charles de Blois à Auray, cette année-là, constitue en effet un repère chronologique fiable puisque c'est à la suite de cette bataille que le nouveau duc fonde l'église à l'emplacement de la fontaine où résidait Salaün. Albert Le Grand place même la fondation ducale avec précision en janvier 1365<sup>9</sup>, date immédiatement contestée par Dom Lobineau qui souligne que cette mention n'est pas présente dans le testament de Jean IV ni dans les documents postérieurs de l'institution<sup>10</sup>. Aucune source ne vient donc appuyer cette information, reprise par la plupart

---

Voir M.-N. Bouillet et A. Chassang, *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*, Paris, Hachette, 1884 (28<sup>e</sup> édition), p. 205.

5. « L'histoire Mircauleuse de Nostre Dame du Follcoat, au Diocese de Leon, a esté ecrite par Jean de Land-Goëznou, abbé du Monastère de Land-Tevenec, Ordre de S. Benoist, diocese de Conoüaille, lequel est témoin oculaire ; et de luy l'a prise Messire René Gaultier qui l'a insérée en sa légende » (A. Le Grand, « Vie de Salaün ar Foll » dans la *Vie des saints de la Bretagne armorique*, Nantes, 1637, p. 84). Cette erreur d'attribution d'Albert Le Grand est relevée dans l'édition du texte de 1901 qui signale qu'il convient très vraisemblablement d'identifier ce René Gauthier à René Benoît.

6. Travaux signalés par le carme Cyrille Penec dès 1635 (*Le dévot pèlerinage de Notre-Dame du Folgoët*, Rennes, rééd. de 1825).

7. L. Lécureux, « Le Folgoët. Église collégiale. 3<sup>ème</sup> excursion », dans *Congr. arch. de France. Brest et Vannes*, 1914, p. 99-110. A. de Lorme, pour sa part, place le miracle en 1360 mais sans que cette datation ne repose sur de véritables fondements (« L'art breton et l'église du Folgoat », dans *Congr. arch. de France. Brest*, 1896, p. 218-236, en particulier p. 229).

8. Marquis de Coëtlogon, *Dessins, histoire et description de l'église de Notre-Dame du Fologët*, Brest, 1851, p. 21.

9. « Et, estant à Les-Neven, au mois de janvier 1356, il [Jean de Montfort] fit ladite fondation [...] » (A. Le Grand, *op. cit.* note 5, p. 84). Précision reprise, par exemple, par l'abbé Abgrall à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Abbé Abgrall, *Le Fologoët (Finistère)*, « Livre d'or des églises de Bretagne », Rennes, 1896, p. 2).

10. D. L. Miorcec de Kerdanet, *Nouvelle notice sur Notre-Dame du Folgoët et sur ses environs*, Brest, 1853.

Jean-Marie Guillouët, « Le Folgoët, collégiale Notre-Dame », dans *Congrès archéologique de France (Finistère – 2007)*, 2009, pp. 166-176.

des auteurs mais qui ne repose que sur la tradition locale. Le testament d'Hervé de Léon, du 21 août 1363, qui ne signale pas l'existence de l'église alors qu'il répartit des dons aux principaux sanctuaires mariaux de la région, suggère ainsi que la fondation est postérieure à cette date<sup>11</sup>.

Selon la tradition locale, l'église voit donc le jour vers 1365 grâce à l'impulsion décisive et au soutien du nouveau duc breton. Les auteurs divergent sur l'ampleur et la rapidité de ces premiers travaux et, conséquemment, sur la chronologie des bâtiments encore visibles aujourd'hui. Les premières notices scientifiques consacrées au Folgoët, et notamment l'étude de A. de Lorme menée à l'occasion du *Congrès archéologique de France* tenu à Brest en 1896 mais qui reprend les grandes lignes des conclusions du marquis de Coëtlogon, antérieures d'une cinquantaine d'années, attribuent à ces premières campagnes, supposées commencées en 1365, une partie importante de l'édifice. Celles-ci auraient concerné la majorité de la façade avec la tour nord dans son intégralité, la partie basse de la tour sud et les murs gouttereaux de la nef jusqu'au transept (fig. 5). Après une interruption, les travaux auraient repris sous le règne de Jean V, l'église pouvant être considérée comme presque terminée en 1419, après l'achèvement du mur nord de l'édifice, de la « façade du levant et le côté du midi<sup>12</sup> ». Cette chronologie trouve à s'appuyer sur le récit signalé plus haut et rapporté par René Benoist en 1577. Selon ce dernier en effet, après la fondation de 1365, « on continua le bastiment jusqu'en l'an 1370 [...] ; cette guerre dura jusques à l'an 1381 ; pendant laquelle l'ouvrage ne s'avença aucunement ». C'est avec le retour de France de Jean V en 1404, une fois sa majorité atteinte, que les travaux recommencèrent puisque le duc « fit venir des ouvriers de toutes parts et y fit continuellement travailler, en sorte que l'Église, parfaite, fut dédiée, l'an 1419, par Alain, évêque de Léon, peu de temps avant qu'il fut transféré à l'évêché de Tréguier par le pape Martin V<sup>13</sup> ».

Dans ce contexte, les études de René Couffon marquent, au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, une rupture historiographique importante et témoignent du rôle essentiel du savant dans la réévaluation du patrimoine médiéval breton. Couffon revient en effet avec précision sur la chronologie supposée de l'édifice et démontre en deux pages les erreurs d'appréciation de ses

---

11. R. Couffon, « À quelle époque convient-il de dater l'église actuelle de Notre-Dame du Folgoët ? », *Nouvelle revue de Bretagne*, 5, 1948, p. 381.

12. A. de Lorme, *op. cit.* note 7, p. 232. M. de Coëtlogon, *op. cit.* note 8, p. 21.

13. Cité dans M. de Coëtlogon, *op. cit.* note 8, p.19.

prédécesseurs<sup>14</sup>. L'érection de l'église en collégiale par le duc Jean V le 10 juillet 1422<sup>15</sup> ne paraît ainsi pas devoir clore ses premières campagnes de construction mais, bien au contraire, inaugurer une importante phase de travaux. Deux actes ducaux font suite à cette érection en collégiale et confirment cette révision chronologique. Le 28 avril 1426 d'abord, le duc crée un doyenné et ajoute 70 livres de rente<sup>16</sup>. Puis, le 7 décembre 1432, un mandement confirme les franchises et exemptions de tous les subsides et impôts sur les vins vendus au Folgoët par les doyens et chapelains « attendu que le proffit, s'aucun y a, va et redonde en proffit de l'œuvre ». L'emploi du présent dans l'acte ainsi que le rappel des réclamations portées par les fermiers de l'impôt les deux années précédentes conduisent donc à situer le commencement des travaux entre 1422 et 1430. Cette fourchette chronologique confirme en définitive l'inscription lapidaire de la façade portant le millésime de 1423, date qui ne s'explique pas dans l'hypothèse chronologique précédente<sup>17</sup>. Plusieurs dons du duc et de son entourage sont attestés dans les décennies suivantes<sup>18</sup>. En outre, en 1445, un certain Yves de Kergoulouarn est documenté au Folgoët où il intervient en tant que maçon en dépit de son statut de noble<sup>19</sup>. Ces documents confortent bien l'hypothèse de campagnes de construction commencées en 1423, après l'érection de l'institution en collégiale, mais ne permettent pas de préciser la date de la conclusion de ces travaux ni leur ampleur exacte. Pour René Couffon, les

---

14. R. Couffon, *op. cit.* note 11, p. 380-382.

15. « Jehan, par la grace de Dieu Duc de Bretagne [...], & pour ce ayons volonté & desir de fonder & dotter un Collège en ladite Chapelle [...] » (Dom P. H. Morice, *Mémoire pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de la Bretagne. Tiré des archives de cette province, de celles de France et d'Angleterre, des recueils de plusieurs sçavants antiquaires et mis en ordre par Dom Pierre Hyacinthe Morice*, 3 vol., Paris, Osmont, 1742-1746, t. 2, col. 1113-1114). Voir également Dom Gui Alexis Lobineau, *Histoire de Bretagne composée sur les titres & les auteurs originaux*, Paris, 1707, t. II (*Preuves*), col. 984-985.

16. P. H. Morice, *op. cit.* note 15, col. 1188-1190.

17. « IOHANNES ILLISTRISIMUS DUX BRITTONUM FUNDAVIT PRAESENS COLLEGIUM ANNO D(OMI)NI M. CCCC XXIII. » (R. Couffon, *Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Quimper et de Léon*, Saint-Brieuc, 1959, p. 112). On peut déduire de ces mentions qu'il fallut attendre quelques temps après l'érection de l'église en collégiale en 1422 pour que les travaux soient véritablement inaugurés par le duc.

18. Lettres du 7 septembre 1443 et du 4 janvier 1444 par François I<sup>er</sup> ; acte du 18 janvier 1443 par le futur Pierre II ; fondation de Françoise d'Amboise et d'Arthur II en décembre 1457 (C. Pennec, *op. cit.* note 6, p. 21, n. 1 et 2 ; G. A. Lobineau, *op. cit.* note 15, t. II (*Preuves*), col. 1206 ; P. H. Morice, *op. cit.* note 15, col. 1725).

19. Le document signale « que le dit Yves s'est entremis d'œuvrer de pierre, ains il est de ligne noble, a toujours esté exempt, et son père avant luy, et sert à la guerre quand le cas y échet » (cité dans D.-L. Miorcec de Kerdanet, *op. cit.* note 10, p. 60-61).

rapprochements architecturaux qu'il est possible d'établir avec les tours de Saint-Corentin de Quimper, le transept de la cathédrale de Saint-Pol de Léon ou les Jacobins de Morlaix fournissent néanmoins un cadre chronologique d'ensemble permettant de placer la construction de l'édifice entre 1423 et 1460 approximativement.

Un examen, même rapide, du bâti infirme en effet la chronologie proposée depuis le premier *Congrès archéologique* de Brest en 1896 et conforte l'hypothèse d'une datation basse de la construction. Des indices et des irrégularités nombreuses laissent néanmoins percevoir la complexité de l'histoire de la construction de l'édifice.

La travée centrale du chœur et les trois travées correspondantes de son collatéral nord sont aujourd'hui charpentées en berceau plein cintre lambrissé alors que le reste de l'édifice est couvert d'ogives (fig. 2 et 3). Il n'en fut pas toujours ainsi. Dans la nef, les ogives qui couvrent le vaisseau central comme les collatéraux sont bien postérieures à l'époque médiévale. Contrairement à ce que répètent les recherches sur l'édifice depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, ce couverture ne vint pas remplacer des voûtes originelles qui auraient été détruites par un incendie intervenu en 1708 par la faute d'un « armurier chargé de réparer les soufflets des orgues »<sup>20</sup>. L'édifice ne présente actuellement aucune trace d'un incendie d'une ampleur suffisante pour avoir causé l'écroulement des voûtes. De plus, une telle mention n'apparaît nulle part dans les archives de l'église couvrant cette période<sup>21</sup>. Enfin et surtout, la visite des combles de la nef révèle l'existence, au-dessus des voûtes, d'une charpente à chevrons-portant-fermes lambrissée en berceau où l'on observe encore les marques d'attache de lambris (fig. 4). Cette charpente couvrait le vaisseau central de l'édifice jusqu'à la construction des voûtes actuelles, construites en réalité bien plus tard, après l'achat du bâtiment par des paroissiens en 1810<sup>22</sup> et le transfert du culte paroissial depuis Guicquelleau. Deux gravures, l'une de 1839 et l'autre non datée mais d'une époque voisine, attestent bien de cet état ancien tout comme une photographie conservée aujourd'hui à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, à Paris<sup>23</sup>. C'est donc à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qu'il faut situer la construction des voûtes de la nef de l'édifice ; voûtes qui, bien que prévues à l'origine comme en témoignent la

---

20. L. Lécureux, *op. cit.* note 7, p. 100. Voir également A. de Lorme, *op. cit.* note 7, p. 234 et M. de Coëtlogon, *op. cit.* note 8, p. 24.

21. Arch. dép. Finistère, 10 G 1.

22. Parmi d'autres mentions, voir L. Lécureux, *op. cit.* note 7, p. 100.

23. B.n.F., Est. Va 49 in-fol. ; Paris, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, cl. 49.3-M-17 et 49.3-M-15 ; voir également cl. 4.049.

présence des colonnes engagées de la nef et la pose systématique de trois assises en tas de charge pour en recevoir les retombées, n'ont pas été menées à bien. À l'inverse, les voûtes du collatéral sud et du bras adjacent du transept de l'édifice paraissent bien appartenir aux campagnes médiévales de construction. C'est du moins ce qu'indiquent l'aspect de leur extradors et l'organisation de leurs retombées.

Il découle de ces premières observations que la construction paraît avoir été menée de l'est vers l'ouest. C'est en effet sous le mur oriental du chevet que sourd la fontaine de Salaün, à l'origine de l'institution. La série d'arcs brisés sur consoles nettement surbaissés portant une corniche en encorbellement à double moulure, que l'on voit dans la partie haute de ce mur, est un motif dérivé de celui qui orne la partie haute du mur du chevet du Kreisker à Saint-Pol-de-Léon, datée par Lucien Lécureux du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup>. Mais le profil beaucoup plus fin de la moulure au Folgoët trahit une date plus tardive. En outre, la partie haute du mur de séparation entre la travée centrale du chœur et la nef est percée d'une baie, aujourd'hui bouchée mais visible du chœur ou depuis les combles de la nef. Les voûtes de cette dernière n'ont certes pas été construites avant le XIX<sup>e</sup> siècle mais elles étaient prévues dès les campagnes médiévales. Il est dès lors difficilement concevable que les constructeurs aient projeté d'ouvrir une baie sur des combles qu'ils prévoyaient de construire. Cette baie s'explique bien plus simplement si c'est la nef qui vient s'adosser au mur diaphragme du chœur préexistant<sup>25</sup>.

Cependant, les voûtes du collatéral sud du chœur et du transept adjacent sont, elles, médiévales. Les voûtes dites « obscures » (1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> travées sud) peuvent même être datées assez précisément puisque la seconde d'entre elles possède à sa clef un blason portant un écartelé à l'escarboucle (1 et 4) et au semé de fleur de lys au bâton componé brochant (2 et 3 : à quoi correspondent ces numéros ?). On reconnaît aisément ici les armes de Jeanne de Navarre (1370-1437), duchesse de Bretagne de 1386 à 1399 puis reine d'Angleterre à partir de 1403 et, surtout, mère du duc Jean V, qui avait érigé l'institution en collégiale. Cette identification ne lève cependant pas toutes les ambiguïtés quant à la datation de cette zone de l'édifice : doit-on retenir la date de 1403 comme *terminus ad quem* ou bien considérer que

---

24. L. Lécureux, « Saint-Pol-de-Léon », dans *Congr. arch. de France. Brest et Vannes*, 1914, p. 82-99.

25. Jean-Jacques Rioult explique la présence de cette baie par l'abandon du projet de voûtement après la construction de la nef et avant le début des travaux du chœur. Cette hypothèse ne permet cependant pas, selon nous, d'expliquer aisément l'édification, simultanément ou peu de temps après, des voûtes du transept ; nous ne la retiendrons pas ici (J.-J. Rioult, dans J.-M. Pérouse de Montclos (dir.), *Bretagne. Dictionnaire. Guide du patrimoine*, Paris, 2002, p. 239-241, notamment p. 239).

cette clef a pu avoir été mise en place par Jean V en hommage à sa mère ? Quoi qu'il en soit, une datation relativement haute dans la chronologie du chantier paraît s'imposer, contredisant l'hypothèse de travaux menés depuis la façade vers le chœur à partir de 1423 seulement.

Il convient de noter que le réseau actuel de la rose du transept de l'édifice (dite « rose du Carman ») ne peut servir de repère stylistique pour la datation puisqu'elle est entièrement moderne. Détruite à la Révolution, elle fit place ensuite à un bouchage encore visible sur les gravures et les photographies anciennes<sup>26</sup>. Il n'est de ce fait plus possible de s'appuyer sur ses réseaux pour proposer une comparaison utile comme le fait pourtant encore René Couffon, qui établit des rapports avec le transept de Saint-Pol de Léon et les Jacobins de Morlaix dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>27</sup>. Un procès-verbal de prééminence de la famille de Maillé-Carman, datant de 1614, constitue le seul témoignage subsistant à notre connaissance du réseau primitif de cette baie ainsi que de sa décoration vitrée<sup>28</sup>.

Si c'est donc bien à l'est qu'il convient de chercher les structures les plus anciennes de l'édifice, la travée centrale charpentée du chœur comme les trois travées adjacentes du collatéral nord pourraient dès lors être considérées comme appartenant au premier édifice, antérieur à la reconstruction consécutive à son érection en collégiale. Les mentions textuelles citées plus haut montrent en effet qu'il existait une église avant le premier quart du XV<sup>e</sup> siècle. Ce premier chœur charpenté était encadré, au nord et au sud, par deux collatéraux couverts de la même manière et avec lesquels il communiquait par de hautes arcades du type de celles que l'on voit encore au nord. Sur ce noyau, vint ensuite se greffer, au sud-est, une grande chapelle voûtée d'ogives, première adjonction au bâtiment primitif appelée à jouer le rôle d'un transept. La jonction entre les nouvelles voûtes et le couvrement charpenté du chœur se fit dans les combles sans désordre apparent, ce qui ne permet pas de préciser la chronologie relative de ces deux parties. À l'issue de cette adjonction, le collatéral correspondant du

---

26. Modification signalée par un manuscrit non daté (mais antérieur à la reconstruction) et non signé conservé à Paris, à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine à Paris (4<sup>o</sup> doc 65) : « Tournant vers le midi, se présente le pignon de la même chapelle de croix où l'on voyait jadis la belle rosace des Carman, imitant pour la forme et l'élégance celle du maître autel : mais les filets et les nervures étant venus à se rompre par le temps, on a remplacé toutes ces merveilles par un ouvrage en maçonneries grossières qui n'a laissé de jour qu'autant qu'en peut fournir un ovale étroit et mesquin. C'est de cette manière que nos artistes modernes imitent cette religieuse obscurité [...] ».

27. R. Couffon, *op. cit.* note 11, p. 382.

28. Je remercie Paul-François Broucke de m'avoir signalé ce document ainsi que de ses éclaircissements sur l'héraldique de l'église.



chœur fut repris et l'élévation du côté méridional du sanctuaire modifiée au profit d'une élévation à deux niveaux offrant un éclairage direct du haut vaisseau. Ainsi s'expliquent les différences visibles dans l'espacement des supports nord et sud du chœur. La paroi externe du mur oriental de l'édifice témoigne de la cohérence de ces campagnes puisque l'on n'y repère aucune rupture. Les larmiers des contreforts règnent à la même hauteur et la moulure du soubassement se poursuit sans interruption. Actuellement, la seule modification nettement visible apparaît dans les trois dernières travées orientales du mur gouttereau nord de l'édifice. Là, le moyen appareil de granit fait place à un appareil de moellons de schiste à joints épais. En outre, les contreforts et le dessin des fenêtres de ces trois travées (pourvue d'un oculus pour la plus orientale), comme le chanfrein de leur encadrement ou l'interruption brutale de la décoration de la corniche supérieure témoignent manifestement de campagnes nettement postérieures à l'époque médiévale. Peut-être faudrait-il situer à cet endroit l'incendie de 1708 dont nous avons vu qu'il convient d'exclure qu'il ait pu affecter la nef.

Après la reprise des structures de la première église, l'adjonction du transept et la construction du collatéral adjacent constituèrent donc les premiers travaux consécutifs à l'érection du sanctuaire en collégiale par le duc. La nef élevée dans un second temps était prévue pour être voûtée, sur le modèle de ce qui venait d'être construit dans la zone méridionale du chœur<sup>29</sup>. Simultanément ou peu de temps après, des clôtures furent montées en kersanton entre les piles du chœur. Ces derniers travaux peuvent être mis en rapport avec l'édification du célèbre jubé de kersanton qui a contribué à la célébrité de l'édifice par son ampleur et sa richesse décorative. Son attribution fréquente au même atelier que celui du porche occidental ne paraît pas pouvoir se justifier précisément dans la chronologie proposée dans ces lignes. Le jubé actuel a cependant subi d'importants travaux de restauration en 1841 puis en 1987. Lors de la première de ces campagnes, la balustrade fut reconstruite côté chœur, plusieurs pierres furent remplacées et on rétablit les deux arcs-boutants intérieurs qui manquaient entre la construction et les piliers de l'église<sup>30</sup>. Dans la nef, les travaux furent menés en direction de la façade avec quelques changements mineurs de parti comme il est

---

29. Mise en évidence par Christiane Prigent, l'extrême rareté de ce type de couverture en Bretagne au milieu du XV<sup>e</sup> siècle témoigne du prestige de l'institution (Chr. Prigent, *Pouvoir ducal, religion et production artistique en Basse-Bretagne (1350-1575)*, Paris, 1992, p. 167).

30. Ce jubé est cependant attribué, sans que nous ayons pu retrouver la source de cette datation, à Claude de France en 1518 par l'architecte en chef, Daniel Lefèvre (Paris, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, ETU 42). Jean-Jacques Rioult le considère pour sa part contemporain du porche occidental qu'il situe donc au début des travaux (J.-J. Rioult, *op. cit.* note 25, p. 241).

Jean-Marie Guillouët, « Le Folgoët, collégiale Notre-Dame », dans *Congrès archéologique de France (Finistère – 2007)*, 2009, pp. 166-176.

possible de s'en rendre compte dans le mur extérieur du bas-côté nord où les retombées des voûtes se font d'abord sur une simple colonne engagée puis sur un faisceau de trois colonnettes. La construction de la façade vint clore ces campagnes. Mais seule la tour nord fut entièrement construite à l'époque médiévale (fig. 5).

Les étages supérieurs de cette tour présentent à l'évidence des rapports étroits avec les tours de la cathédrale de Quimper. On y retrouve les mêmes longues et hautes baies géminées traversées par de courts meneaux et la même galerie ajourée par des baies trilobées tandis que la flèche est percée sur quatre côtés par une baie en lucarne et cantonnée, aux angles de sa base, par quatre petits clochetons octogonaux. Comme au Kreisker de Saint-Pol-de-Léon, immédiatement après la souche, une galerie, éclairée par quatre baies en plein cintre, fait le tour de la cage. Ces rapprochements avec des édifices postérieurs à 1440 (d'autres peuvent être établis avec les églises Saint-Herlé de Ploaré et Notre-Dame de Roscudon de Pont-Croix) affirment l'ancrage de cette partie de la construction dans le contexte artistique du milieu du XV<sup>e</sup> siècle.

Il en va tout autrement de la tour sud dont il est aisé de remarquer qu'elle relève de campagnes bien postérieures. Les demi-colonnes d'un ordre composite assez grossier du seul niveau réalisé hors-œuvre permettent d'en placer la construction au XVII<sup>e</sup> siècle. Rien ne permet donc d'y reconnaître des travaux qu'Anne de Bretagne, venue au Folgoët pour un pèlerinage très « médiatisé » entre juin et septembre 1505, aurait financés à cette occasion<sup>31</sup>. Même la partie basse de cette tour présente des dispositions différentes de celle du nord s'agissant de la baie inférieure, du réseau aveugle du premier étage ou du raccordement entre cet étage et le second. Ces divergences signalent peut-être un décalage chronologique avec la tour septentrionale, dès le début de l'édification de son pendant méridional.

L'enjeu de ces débats sur la chronologie relative et absolue de l'édifice dépasse le cadre de l'érudition locale. L'église du Folgoët constitue en effet un monument essentiel pour la connaissance de la sculpture bretonne de la fin du Moyen Âge. Dès lors, la datation de ses différentes parties et de la décoration sculptée qui les accompagne touche au fragile équilibre de la chronologie et de la caractérisation stylistique de la sculpture du duché après la guerre de Succession, équilibre qui repose actuellement sur un nombre très limité d'œuvres bien datées. Ici encore, la plus grande prudence s'impose. Le flanc méridional de l'église porte une

---

31. Sur ce pèlerinage, voir D. Le Page et M. Nassiet, *L'union de la Bretagne à la France*, Morlaix, 2003, p. 135.

série de niches abritant de nombreuses sculptures en granit ou en kersanton qui ont contribué à la renommée de l'église. Malheureusement, la provenance et la datation de la plupart de ces sculptures, sinon de toutes, ne peuvent être établies avec certitude. Le sanctuaire a en effet très durement souffert pendant la Révolution quand son décor sculpté a été totalement vandalisé. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'église du Folgoët se trouvait presque entièrement dépourvue de sculptures et celles qui subsistaient alors se trouvaient dégradées. Une lettre du chanoine J.-M. Guéguen, adressée le 9 octobre 1947 au Directeur de l'architecture du Ministère, apporte ici un témoignage troublant quant à l'authenticité des sculptures visibles aujourd'hui. L'ecclésiastique rappelle en effet que, pendant la Révolution, « toutes les statues tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, furent renversées et mutilées » et que l'un de ses prédécesseurs « en 1895, fit remettre sur quelques-uns des socles de l'extérieur, des statues diverses, provenant d'anciennes chapelles démolies ou abandonnées ». Il signale ensuite qu'il restait alors « huit socles inoccupés » et qu'il songeait « à y faire mettre des statues neuves, en granit comme toutes celles qui se trouvent déjà à l'église, statues qui représenteront des saints bretons, les saints patrons des paroisses voisines du Folgoët et fidèles à assister à chaque année à son grand pardon du 8 septembre<sup>32</sup> ». Il ressort donc de ce document, comme des gravures et des descriptions anciennes de l'édifice, que la datation de ces sculptures n'est pas assurée, pas plus que leur provenance réelle<sup>33</sup>. De tels bouleversements n'ont pas seulement touché les groupes isolés des niches de l'édifice. Ce fut le cas également des célèbres apôtres du porche sud dont Jacques Cambry signale qu'ils avaient été décapités à la Révolution et leurs têtes abandonnées dans la fontaine du chevet<sup>34</sup>.

---

32. Paris, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, C 15 81/29. Parmi les plus grosses restaurations figure celle du portail latéral sud de l'église, entièrement reconstruit dans ses parties hautes au XX<sup>e</sup> siècle.

33. Lucien Lécureux affirme, au contraire, que ces sculptures ont été replacées « au hasard dans les niches des contreforts ou des portails » après avoir été enfouies à la Révolution puis exhumées (L. Lécureux, *op. cit.* note 7, p. 107).

34. « La cour du Folgoat paraît être un champ de bataille ; des milliers de statues de Kersanton, brisées, remplissent les chapelles, les portiques, tous les environs de l'église [...] J'ai compté 12 têtes dans une fontaine. » (J. Cambry, *Catalogue des objets échappés au vandalisme dans le Finistère*, Rennes, Quimper, An III (1794), rééd. Rennes, 1889, p. 154-155). Nous identifions avec beaucoup de probabilité ces douze têtes à celles des apôtres du porche sud. Les traces de cette mutilation sont visibles sur les sculptures restaurées et remises en place. Christiane Prigent (*op. cit.* note 30, p. 176) considère que les têtes actuelles sont des restaurations d'une époque indéterminée mais nous ne partageons pas cette opinion ; il paraît bien s'agir ici des têtes originales, replacées après la Révolution.

Ainsi la documentation disponible montre qu'il est aujourd'hui hasardeux, sinon périlleux, d'analyser sans précaution la statuaire du Folgoët pour tenter de la replacer dans le concert plus large de la sculpture bretonne du XV<sup>e</sup> siècle. Certaines de ces œuvres paraissent néanmoins pouvoir être retenues comme originales. C'est le cas, en premier lieu, de la scène ornant le tympan de la façade occidentale de l'édifice et représentant la *Nativité, l'Adoration des mages et l'Annonce aux bergers* (fig. 6). Bien qu'en partie mutilée, elle a été pendant longtemps protégée par un porche voûté dont subsistent encore en partie haute les retombées et les arrachements. Le *Saint Michel terrassant le dragon* situé immédiatement au nord de ce portail et masquant aujourd'hui l'inscription dédicatoire de l'église, peut être inclus, pour des raisons stylistiques et en vertu de sa présence anciennement documentée dans l'église (bien qu'à d'autres emplacements), dans ce groupe d'œuvres originales. C'est également le cas de la *Vierge de la fontaine*, aujourd'hui remplacée par une copie et déposée dans la deuxième travée du bas-côté sud du chœur<sup>35</sup> et, bien sûr, des apôtres ornant l'intérieur du porche méridional de l'édifice, suivant une disposition répandue en Bretagne. Le maître-autel en kersanton de l'édifice doit, de toute évidence, être compté parmi ces œuvres originales. Au sein de l'abondante décoration sculptée végétale de sa bordure supérieure se cache une hermine portant un phylactère marqué de la célèbre devise de l'ordre de l'Hermine, À MA VIE.

D'autres sculptures de l'église (les deux saintes Marguerite, les saints Jean et Jean-Baptiste de la chapelle du Carman, la sainte Catherine dont le socle porte le nom de J. Droniou et ses armes à l'aigle bicéphale) peuvent appartenir au même contexte stylistique mais d'autres encore relèvent d'une ambiance tout à fait différente, comme l'*Éducation de la Vierge*, également dans la chapelle du Carman. Enfin, les restes imposants du calvaire situé immédiatement au sud de l'édifice sont remarquables bien que leur attribution par la tradition au cardinal Alain de Coëtivy (identifié par la plupart des auteurs dans le clerc agenouillé aux côtés de la *Vierge de Pitié*) ne repose, à notre connaissance, que sur des éléments fragiles : le chapeau cardinalice porté par le personnage, la date stylistiquement assignable à l'œuvre et la présence ancienne de ses armes dans la vitre de la chapelle du Carman<sup>36</sup>.

---

35. La fontaine de la basilique a été l'objet de travaux de restauration menés au début des années 1990 (voir l'étude préalable de Daniel Lefèvre de novembre 1990, Paris, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine).

36. Constatation faite par le carme Cyrille Pennec (C. Pennec, *op. cit.* note 6, p. 28). Sur cette figure d'Alain de Coëtivy (1407-1474), voir la reproduction et la notice dans Y. P. Castel, « Monuments et objets d'art du Finistère. Études, découvertes, restaurations (année 1992) », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1993, p. 207-209.

Jean-Marie Guillouët, « Le Folgoët, collégiale Notre-Dame », dans *Congrès archéologique de France (Finistère – 2007)*, 2009, pp. 166-176.

Le groupe du tympan tient une place importante dans l'histoire de la sculpture bretonne. Daté habituellement des années 1425-1430, il passe pour être la première sculpture de kersanton conservée<sup>37</sup>. Il est pourtant susceptible de perdre cette position inaugurale si l'on accepte l'hypothèse d'une marche des travaux de construction d'est en ouest, inverse de celle généralement proposée. En outre ce tympan a, depuis longtemps, été rapproché de celui de l'église Saint-Salomon de La Martyre qui porte une scène iconographiquement voisine. On y retrouve en effet la Vierge de la Nativité, dont le lit de parturiente occupe longitudinalement le premier plan de la scène (mais il n'y a ni mages ni bergers et Joseph est figuré aux pieds et non plus à la tête de l'accouchée). Or c'est sans doute précisément après 1450 qu'il faut situer la sculpture de La Martyre<sup>38</sup>. Une telle parenté pourrait mieux s'expliquer si ces deux chantiers avaient été proches dans le temps, sinon contemporains. La statue du duc Jean V qui semble avoir décoré la niche voisine de ce portail, au témoignage de Cyrille Pennec<sup>39</sup>, est aujourd'hui remplacée par le saint Michel signalé plus haut que René Couffon rapproche stylistiquement de la sculpture du tympan et pour lequel il propose une même attribution aux « ateliers ducaux ». Le même auteur évoque à ce propos « l'influence de l'art "bourgeois" des pays de la Loire qui succède à l'art "courtois" »<sup>40</sup>. Certains détails vestimentaires comme l'écharpe à clochettes en sautoir du second mage constituent en effet une particularité dans le

---

37. C'est l'opinion de René Couffon (*L'évolution de la statuaire en Kersanton*, extrait des *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, Saint-Brieuc, 1961). Voir également, du même auteur, *L'évolution de la statuaire en Bretagne après la guerre de Succession du duché*, Saint-Brieuc, 1968, p. 8-9. La question de l'exploitation des carrières de Kersantite et de l'emploi de ce matériau dans l'architecture ou la sculpture ne peut être traitée dans ces lignes. On se bornera à signaler que l'utilisation de cette pierre à Notre-Dame du Folgoët se limite à quelques éléments isolés tels que les chapiteaux de la nef, le très célèbre jubé et les clôtures du chœur et à une grande partie de la statuaire. Sur les données géologiques, voir L. Chauris, « Géologie et histoire de l'architecture : la provenance des pierres utilisées dans la construction des édifices religieux de la région morlaisienne », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1993, t. 122, p. 225-273 et D. Metais, « Les roches filoniennes basiques de la rade de Brest : Kersantite et dolérites », *Bulletin de la Société géologique de France*, 1961, 3<sup>e</sup> série, t. 4, p. 387-396.

38. R. Couffon, *op. cit.* note 38, p. 9.

39. Cyrille Pennec signale cette sculpture en 1825 mais tient très vraisemblablement cette information d'un témoignage bien plus ancien, antérieur à la disparition de cette sculpture, vraisemblablement en 1793 (C. Pennec, *op. cit.* note 6, p. 19).

40. R. Couffon, *op. cit.* note 38, p. 8-9.

Jean-Marie Guillouët, « Le Folgoët, collégiale Notre-Dame », dans *Congrès archéologique de France (Finistère – 2007)*, 2009, pp. 166-176.

panorama breton du milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Mais ce personnage trouve, pour cet auteur, un écho dans une figure de la chapelle des fonts de l'église de Runan<sup>41</sup>.

Il en va autrement du collège apostolique du porche méridional de l'édifice<sup>42</sup> (fig. 7 et 8). Cet ensemble constitue, avec la *Vierge de la fontaine*, un ensemble du plus haut intérêt pour apprécier la perméabilité des traditions artistiques bretonnes aux influences continentales et françaises du XV<sup>e</sup> siècle. La date qui est assignable à ces ensembles revêt par conséquent une importance de premier plan. Il convient d'abord de relever la très forte cohérence de cet ensemble sculpté. Les apôtres forment un groupe stylistiquement homogène, attribuable sans hésitation à un même atelier, en tout cas à des mains ayant suivi la même formation. Comme il est d'usage pour les représentations du *Coetus apostolorum* à la fin du Moyen Âge, les apôtres ne sont que très peu individualisés et, dans de nombreux cas, la puissance symbolique du chiffre douze s'impose et conduit le concepteur à ne pas suivre exactement le Texte et à remplacer le plus souvent Matthias ou Jude par saint Paul<sup>43</sup>. C'est le cas au Folgoët où l'on reconnaît, outre saint Pierre qui occupe la niche du trumeau du portail, l'apôtre des Gentils dans le premier apôtre du côté est. Peuvent être identifiés également saint Jacques le Majeur, pourvu de son bourdon et de coquilles portées en sautoir (deuxième apôtre à l'ouest), Barthélemy portant son couteau (quatrième apôtre à l'ouest), André, portant sa croix en X (premier apôtre à l'ouest), Jacques le Mineur avec sa massue ou son bâton de foulon (sixième apôtre du même côté) et Philippe tenant une croix (deuxième apôtre à l'est).

Pour Christiane Prigent, les apôtres du Folgoët relèvent du « style international » caractérisant la pensée artistique commune aux pays européens (une *koïnè* pourrait-on dire pour simplifier à l'extrême) autour des années 1400<sup>44</sup>, un phénomène connu de longue date qui a été l'objet de réévaluations récentes. Les mécanismes conduisant à une relative

---

41. Christiane Prigent évoque ici le retable de cette même église (Chr. Prigent, *op. cit.* note 30, p. 182). Sur Runan, voir René Couffon, « Runan », dans *Congr. arch. de France. Saint-Brieuc*, 1949, p. 150-164.

42. Il est notable que l'orientation est-ouest, atypique pour la Bretagne, de l'axe de ce portail latéral trouve à s'expliquer plus aisément si l'on suppose que les constructeurs avaient la volonté de préserver au maximum, comme nous le pensons, les dispositions de l'ancien chœur auquel ils se sont adossés.

43. Sur cette question du collège apostolique à la fin du Moyen Âge, voir l'exemple étudié par F. Pleybert : *Le collège apostolique du Bec-Hellouin. Étude stylistique*, mémoire de maîtrise d'Histoire de l'art, sous la direction de Dany Sandron et Anne Prache, Université de Paris IV-Sorbonne, 1996, dactyl.

44. Chr. Prigent, *Les statues des Vierges à l'Enfant de tradition médiévale (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle) dans l'ancien diocèse de Cornouaille*, thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle, dir. A. Mussat, Université de Haute-Bretagne, 1982, dactyl., p. 61.

homogénéisation sociale et culturelle d'une partie des acteurs de la création artistique des cours européennes contribuent à expliquer ces intenses circulations artistiques dont témoignent nombre d'œuvres de la fin du XIV<sup>e</sup> et des premières décennies du XV<sup>e</sup> siècle. Les apôtres du Folgoët sont analysés par Christiane Prigent comme une illustration de cette influence internationale. Outre des œuvres basses-bretonnes citées par l'auteur, comme la Vierge de Languivoa où se retrouve ce même contraste entre le traitement relativement plat des bustes et l'amoncellement des plis – parfois bouillonnants – des zones inférieures, on peut assimiler à ce courant des réalisations plus orientales que l'on pourrait qualifier de « ligériennes », tel le saint Marc du musée Dobrée à Nantes, datable des années 1420<sup>45</sup>. Sans pouvoir vraiment affirmer une filiation directe, nous suivons volontiers Christiane Prigent lorsqu'elle évoque « une connaissance de la tradition artistique de André Beauneveu<sup>46</sup> » de la part des sculpteurs du Folgoët. Ces rapprochements et ces comparaisons viennent conforter l'hypothèse proposée plus haut de travaux conduits de l'est vers l'ouest. Placé dans les premières décennies du chantier (après 1423), le porche sud de Notre-Dame du Folgoët trouve plus aisément sa place dans le concert européen des arts que si l'on considère qu'il appartient à une deuxième phase de travaux, postérieure à l'achèvement de la nef.

La *Vierge de la fontaine* (fig. 9) doit être indéniablement rattachée au contexte artistique qui vient d'être évoqué. Elle doit, en premier lieu, être rapprochée de la fameuse *Vierge à l'Enfant* ornant le tympan du portail sud de la façade de Saint-Corentin de Quimper. On y retrouve le même dispositif d'ensemble où la ceinture enserre le personnage au-dessus du ventre et sépare le buste, relativement sobre, de la partie inférieure où se déploient des drapés plus bouillonnant, entremêlés ou spiralés, formant de riches volutes sous le genou gauche. Le visage penché présente le même ovale au front bombé à l'intérieur duquel les yeux sont soulignés par des paupières nettement marquées. Le rapprochement est également établi avec d'autres œuvres plus proches telle la statue du saint Jacques de la fontaine Saint-Jacques de Tréméven, sans que l'on puisse clairement faire la part de ce qui ressortit, dans ce rapprochement, à la typologie et au style<sup>47</sup>. La Vierge du Folgoët présente néanmoins une qualité d'exécution supérieure à la sculpture quimpéroise et témoigne, pour Christiane Prigent qui suit René Couffon et André Mussat, de l'activité d'ateliers « ducaux » de haut niveau à

---

45. Sur cette œuvre, voir J.-M. Guillouët, « La sculpture du XV<sup>e</sup> siècle provenant de l'église du couvent des Carmes à Nantes », *Bull. mon.*, 2006, t. 164-II, p. 163-177.

46. Chr. Prigent, *op. cit.* note 30, p. 177.

47. Chr. Prigent, *op. cit.* note 44, p. 62. Illustration dans Ch. Prigent, *op. cit.* note 30, p. 513.

Jean-Marie Guillouët, « Le Folgoët, collégiale Notre-Dame », dans *Congrès archéologique de France (Finistère – 2007)*, 2009, pp. 166-176.

qui sont également attribuées les statues, mentionnées plus haut, de sainte Marguerite et sainte Catherine.

Le patronage direct du duc pourrait donc avoir eu pour conséquence le recrutement d'artistes éminents dont la production tranche avec les œuvres de moindre qualité observables dans les sanctuaires plus modestes. Pour André Mussat, la production sculptée bretonne différait de celle de la Normandie par sa relative hétérogénéité et par l'absence d'une production standardisée<sup>48</sup>. La collégiale du Folgoët et son décor sculpté n'en témoignent pas moins tout à la fois des ambitions nouvelles d'un prince breton soucieux d'affirmer son statut par un évergétisme actif et de l'activité d'ateliers bretons travaillant le matériau local mais nettement marqués par le contexte artistique français et européen de la fin du XIV<sup>e</sup> et des premières décennies du XV<sup>e</sup> siècle. Pour ces différentes raisons, la collégiale Notre-Dame du Folgoët occupe donc une place importante dans le panorama artistique breton de la fin du Moyen Âge.

---

48. A. Mussat, « L'étude régionale : identité culturelle et expressions artistiques. Mythes et réalités », dans *Bretagne – Architecture et identités*, Rennes, 1997, p. 21-30, rééd. de *Probleme und Methodon der Klassifizierung*, 25<sup>e</sup> congrès international (Vienne, 4-10 octobre 1983), p. 28.



### **Légendes des illustrations**

Fig. 1 : Le Folgoët, collégiale Notre-Dame, plan (d'après *Congr. arch. de France. Brest et Vannes*, 1914, modifications J.-M. Guillouët).

Fig. 2 : Le Folgoët, collégiale Notre-Dame, vue du chœur en direction de l'ouest. Cl. J.-M. Guillouët.

Fig. 3 : Le Folgoët, collégiale Notre-Dame, vue de la nef en direction de l'est. Cl. J.-M. Guillouët.

Fig. 4 : Le Folgoët, collégiale Notre-Dame, ancienne charpente située au-dessus des voûtes de la nef. Cl. J.-M. Guillouët.

Fig. 5 : Le Folgoët, collégiale Notre-Dame, façade occidentale. Cl. J.-M. Guillouët.

Fig. 6 : Le Folgoët, collégiale Notre-Dame, tympan du portail central, *Nativité, Annonce aux Bergers et Adoration des Mages*. Cl. J.-M. Guillouët.

Fig. 7 : Le Folgoët, collégiale Notre-Dame, porche méridional, côté droit, Collège apostolique . Cl. J.-M. Guillouët.

Fig. 8 : Le Folgoët, collégiale Notre-Dame, porche méridional, côté gauche, apôtre. Cl. J.-M. Guillouët.

Fig. 9 : Le Folgoët, collégiale Notre-Dame, bas côté sud du chœur (« voûtes obscures »), *Vierge de la fontaine* (original déposé). Cl. J.-M. Guillouët.